

Le troisième pays le plus taxé d'Europe

On comprend mieux pourquoi les retraités belges ont des envies de s'expatrier pour terminer leurs vieux jours. Prenons l'Espagne, par exemple, le pays était, en 2021, 3,76 % moins cher que la moyenne européenne. Rappelons que la Belgique est 15,57 % plus chère. Et encore, on ne parle pas des économies qu'on peut y faire sur le chauffage. Le Portugal cartonne, aussi. Dans le classement des 30 pays européens, il figure à la dix-neuvième place, juste derrière sa voisine. La vie du côté de Lisbonne, de Porto ou de Faro y est 5,25 % moins chère que la moyenne eu-

ropéenne. Quant à l'Italie, la vie y est 1,34 % moins onéreuse que la même moyenne. Elle est à la quatorzième place. Vous ne serez pas étonné d'apprendre que la Bulgarie (-36,49%), la Roumanie (-35,57%) et la Pologne (-31,67%) sont les pays les moins chers. Mais les salaires sont moins élevés que dans nos contrées.

On conviendra que la protection au niveau des coûts de la santé est très bonne en Belgique. Et ils ne sont pas donnés. Mais on rappellera que la Belgique est, selon l'Institut Molinari, le troisième pays le plus taxé d'Europe au ni-

veau des salaires (53,95 % partent en charges, impôts sur le revenu et TVA), derrière la France (54,62 %) et l'Autriche (54,76 %). Un classement datant de l'été dernier est qui devrait être fort ressemblant cette année. En 2021, le jour de notre « libération fiscale » était le 16 juillet, soit trois jours de moins que les deux autres pays précités. Voici plus d'un mois, un groupe d'experts a été mis en place par le gouvernement De Croo. Il planche sur les solutions qui permettraient de soutenir notre pouvoir d'achat. ■

P. N.



La vie coûte de plus en plus cher en Belgique. © Photo News